

Travaux de régulation de plantes aquatiques indigènes à Niort et Mauzé sur le Mignon

www.sevre-niortaise

Travaux de régulation de plantes aquatiques indigènes à Niort et Mauzé sur le Mignon

juin 15, 2015

Des travaux de régulation de plantes aquatiques indigènes proliférantes ont débuté depuis fin mai sur plusieurs secteurs : la Sèvre Niortaise à Niort sur le bief de Comporté et celui de la Roussille (Belle Étoile, plan d'eau de Noron, ...), et sur le canal du Mignon du Port de Mauzé jusqu'au barrage de Moulin Neuf.

> Pour les secteurs de Niort, ces travaux consistent à couper et à récolter les plantes qui prolifèrent dans le fleuve perturbant ainsi le milieu, la navigation et les activités nautiques et de pêche. Ils sont réalisés à l'aide du bateau moissonneur de l'Institution. Les plantes récoltées sont évacuées vers un centre de compostage. Ces interventions font l'objet d'un partenariat technique et financier entre l'Institution Interdépartementale (3 Départements : 17, 85 et 79), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Ville de Niort pour la Sèvre et la CAN pour le plan d'eau de Noron. Ces travaux engagés depuis fin mai sont prévus durant 4 semaines.



> Pour le secteur du Mignon, les travaux consistent à couper et récolter mécaniquement les végétaux aquatiques fixés dans les sédiments qui prolifèrent à l'aide d'un engin spécifique amphibie (entreprise VALTERRA de Lezay). Une fois les végétaux récoltés, ils sont déposés dans un container et évacués sur un terrain de la commune de Mauzé sur le Mignon qui participe aussi financièrement à cette opération. Cette intervention est prévue du 15 au 19 juin.

